

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conclusion d'un accord de partenariat entre l'Agence MCA-Morocco et la Coordination nationale de l'INDH

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et la Coordination nationale de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ont conclu récemment un accord de partenariat portant sur le développement de programmes d'inclusion économique des populations défavorisées via les mécanismes de financement basé sur les résultats (FBR).

Dans cette perspective, l'Agence MCA-Morocco accompagnera la Coordination nationale de l'INDH en lui apportant l'assistance technique nécessaire en vue d'améliorer l'impact du Programme 3 « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes » prévu dans le cadre de la Phase III de l'INDH (2019-2023).

Cette assistance technique couvrira notamment le développement d'outils et de mécanismes de gestion de la performance, le renforcement des capacités des équipes techniques de l'INDH en vue d'une utilisation optimale desdits mécanismes et outils et la mise en place d'une plateforme numérique pour l'accueil et l'orientation des jeunes et la gestion de la performance des différentes composantes du Programme 3.

Privilégiant l'approche genre et l'inclusion des jeunes, le Programme 3 de l'INDH vise à contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale des populations défavorisées à travers trois composantes, à savoir (i) l'accompagnement à l'emploi salarial ou « Employabilité », (ii) l'accompagnement à l'entrepreneuriat et (iii) l'appui aux projets s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les objectifs de ce programme convergent ainsi parfaitement avec ceux de la composante « Appui au développement de programmes d'emploi par les mécanismes de financement basé sur les résultats » s'inscrivant dans le cadre de l'activité « Emploi » relevant du programme de coopération « Compact II », conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC). En effet, cette composante vise à améliorer l'employabilité des populations en difficulté d'insertion sur le marché du travail, notamment les femmes et les jeunes.

Le Compact II, dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence MCA-Morocco et qui est entré en vigueur le 30 juin 2017 pour une durée de cinq ans, est doté d'un budget de 450 millions de dollars et a pour objectifs de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.